

**UMR 7318**  
**Droits international, comparé et européen**

**Compte-rendu**  
**Conseil de l'UMR DICE 7318 du 10 juillet 2024<sup>1</sup>**

*Sont présents* : Hubert Alcaraz, Estelle Brosset, Maxime de la Bruyère, Gaëlle Dupré, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Sophie Gambardella, Pascal Gauttier, Sophie Lamouroux, Donia Landoulsi, Romain Le Bœuf, Aurélie Mahalatchimy, Sylvie Schmitt, Caterina Severino, Anne-Sophie Tabau, Ève Truilhé, Ariane Vidal-Naquet.

*Sont excusés* : Auxane Delage, Aurélie Duffy-Meunier, Jean-Jacques Pardini.

Ève Truilhé prend la parole et remercie l'ensemble des membres du Conseil de l'UMR de leur présence en ce jour de Conseil et avant de démarrer le premier point de l'ordre du jour, souhaitait dresser le bilan du séminaire résidentiel qui a eu lieu les 3 et 4 juillet.

Ce séminaire fut une réelle réussite, et la question sera posée de son renouvellement chaque année. Un appel à idées est lancé pour réitérer cette expérience en diminuant les coûts.

Olivier Lecucq intervient pour confirmer qu'une pérennisation de ce séminaire serait un grand atout pour l'unité. Il propose que la réduction des coûts provienne du partage des chambres notamment. Il indique que l'atelier développement durable était très utile.

Sylvie Schmitt, après avoir indiqué que le séminaire était une très belle réalisation, propose pour une prochaine session de prévoir un speed dating pour avoir un contact direct avec les doctorants. Cela remplacerait l'atelier doctoral plus formel et permettrait des rencontres inter-personnelles minutées.

Ève Truilhé propose d'établir un bilan financier et de le présenter au prochain Conseil de l'unité.

Elle indique par ailleurs s'être entretenue avec le DAS du CNRS, Emmanuel Henry, le 9 juillet, en présence de Donia Landoulsi. Il a pu présenter les perspectives en matière de ressources humaines, qui ne sont pas très encourageantes ! Le PDG du CNRS, Antoine Petit, se lance dans la voie de la rationalisation des moyens du CNRS en fonction de ce que les universités apportent en matière de soutien humain de leur côté. Pour les unités qui sont en tutelle de gestion universitaire, le CNRS prévoit de ne plus affecter de poste en Bap J notamment. Sont concernés tous les gestionnaires administratifs et financiers en cas de mobilité ou de départ à la retraite. En Bap F, sont concernés également les postes en documentation et en édition. Sont épargnés les postes dans le domaine de la communication !

Ève Truilhé rappelle que les recrutements ne sont utiles que si les profils sont bien définis et réfléchis à l'avance. Afin d'apporter un soutien à la direction de l'UMR et à la responsable administrative, le seul espoir de recrutement d'un poste d'assistant administratif serait de se tourner vers Aix-Marseille Université.

---

<sup>1</sup> 10 juillet 2024 à 10 heures par zoom, ou en présentiel en salle 3.4 (Bâtiment Cassin – Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence)

## 1. Approbation du compte-rendu du précédent Conseil de l'UMR

Ève Truilhé demande si des modifications doivent être apportées au compte-rendu du précédent Conseil de l'UMR du 4 avril mai dernier. Aucune modification n'est demandée et le compte-rendu du Conseil précédent est adopté à l'unanimité des membres présents du Conseil.

## 2. Ressources financières

Ève Truilhé indique que les unités de recherche, et notamment le DICE ont vu leur dotation annuelle diminuer. Cette question a déjà été abordée lors du précédent conseil.

Ariane Vidal-Naquet informe le conseil du fait que le Doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix a promis l'affectation d'un poste administratif supplémentaire pour l'ILF UMR DICE, mais le recrutement prend plus de temps que prévu, le processus est bloqué au niveau des services centraux. Ce poste administratif et pédagogique permettrait une gestion plus sereine des formations de l'ILF (4 M2 et 4 CU et 1 DU)

Ève Truilhé ouvre la discussion en posant une question essentielle au fonctionnement à venir de l'unité : **Comment maintenir une activité scientifique élevée avec moins de budget ?**

Deux pistes ont été amorcées :

- La première serait de diminuer l'activité, de faire partie du mouvement de *slow science*, moins d'activités, mais plus en profondeur
- La seconde serait de développer les réponses aux appels à projets, afin d'obtenir plus de contrats, plus de ressources, mais cela pose un problème central de gestion de personnel dans les équipes.

Sophie Gambardella intervient et propose de prévoir des postes administratifs et/ou financiers lors du montage des projets. Aurélie Mahalatchimy quant à elle attire l'attention sur les frais de gestion, qu'il est possible de limiter. Elle informe qu'elle-même porteuse de nombreux projets de recherche, ralentit son activité et se recentre. Elle est favorable à la *slow science* ! Olivier Lecucq prend l'exemple de l'UMR TREE, notamment sur la capacité des personnels administratifs à gérer certains projets. Il est favorable à une réflexion très forte à engager, mais indique qu'une réduction de voilure paraît nécessaire. Marthe Fatin-Rouge Stefanini insiste de son côté sur les injonctions contradictoires du CNRS qui demande aux chercheurs de déposer des projets. Obtenir des financements incluant des recrutements, c'est difficile ! Elle rappelle un élément fondamental qui est la liberté du chercheur de développer ses recherches ! Ariane Vidal-Naquet renchérit en précisant qu'au sein de son équipe, sont organisées de nombreuses manifestations, dans le respect des identités scientifiques et individuelles. L'arbitrage est la question la plus difficile !

Romain Le Bœuf affirme quant à lui qu'il ne faut pas faire moins, mais faire mieux. Comment faire de la meilleure science ? Le débat est lancé, et Romain Le Bœuf reste sceptique depuis des années devant la démultiplication des revues juridiques. Estelle Brosset rejoint Marthe Fatin-Rouge Stefanini et Ariane Vidal-Naquet sur le fond : repenser le format des recherches, notamment des colloques et trouver des outils innovants pour réunir nos bonnes pratiques.

Suite à ces échanges, Ève Truilhé propose de s'orienter vers une voie médiane. Des projets de recherche sont nécessaires pour financer les axes scientifiques, mais il sera certainement nécessaire de rationaliser le nombre de manifestations organisées chaque année.

### 3. Demande de moyens CNRS

Ève Truilhé rappelle que cette question de demande de moyens CNRS revient chaque année. Le CNRS demande une finalisation de la demande pour début septembre, ce qui implique d'obtenir les informations émanant des équipes au plus tôt. Elles sont à remettre à Donia Landoulsi au plus tard à la fin du mois d'août 2024. Sur les questions de stratégie du CNRS en matière de ressources humaines, cette question a été évoquée en introduction.

### 4. Prochaine journée de l'UMR 17-18 octobre 2024

Caterina Severino présente le programme de la XVI<sup>e</sup> Journée de l'UMR qui aura lieu à Aix les 17 et 18 octobre 2024 sur le thème suivant : la politisation de la justice (Acte 1). Ce programme n'a pas encore diffusé, mais le sera très prochainement. Cette Journée de l'UMR DICE est coordonnée par Ève Truilhé, Caterina Severino et Audrey Bachert-Peretti. Le programme s'annonce très riche et très dense !

### 5. Séminaires de l'UMR

Les prochains séminaires de l'UMR sont les suivants :

- Chaque chose à sa place. Le juriste dans un monde (dés)ordonné  
Massimo LUCIANI, Professeur, Université la Sapienza, Rome  
**12 septembre 2024**
- Les deux conventions citoyennes sur le climat et la fin de vie : les citoyens et le droit  
Bernard REBER, Directeur de recherche au CNRS (Centre de recherches politiques de Sciences Po, CEVIPOF)  
**14 octobre 2024**
- Le droit au bonheur pour les nuls  
Carine DAVID, Professeure, ILF UMR DICE  
**27 novembre 2024**

Un mail sera prochainement adressé à tous les membres de l'unité afin de récolter toutes les idées pour la programmation des séminaires de l'année 2025. Des propositions émergent d'ores et déjà de l'assemblée : Emmanuelle Tourme-Jouannet à propos de son ouvrage Un nouveau droit international écologique, Habiter autrement la Terre, Marc Carrillo ou Didier Migaud.

Ève Truilhé insiste sur la grande qualité de ces séminaires. Cependant, elle déplore la fréquentation très variable et propose d'imaginer l'organisation du séminaire de l'UMR à Pau ou à Toulon. L'assemblée y est très favorable.

### 6. Site internet – communication

Pascal Gauttier prend la parole et informe l'assemblée sur la nécessité de changer de site internet d'ici janvier 2025. En effet, le site actuel ne sera plus mis à jour en 2025 par la DirNum d'AMU. Romain Le Bœuf qui s'est emparé du sujet aux côtés de Pascal Gauttier, Charlotte Largeron et des directrices du CERIC et de l'ILF, a présenté le nouvel outil qui sera utilisé, le Kitlab AMU. Il indique que le Kit propose une présentation des équipes sensiblement différente de celle qui existe actuellement et des choix politiques devront être effectués. Il propose qu'une page dédiée aux équipes, y compris paloises et toulonnaises soit prévue, avec renvoi vers leur site internet.

Le Conseil approuve ce nouveau site internet et l'engagement de l'équipe sur ce projet et propose également que des traductions soient possibles, notamment des pages principales !

#### 7. Questions diverses

Au titre des questions diverses, Ève Truilhé propose l'invitation au prochain Conseil de l'UMR de Céline Maillafet et de Claude Fournier. Cela leur permettrait d'être au courant des dossiers en cours.

Le Conseil prend fin à 12 heures.



Ève Truilhé  
Directrice de recherche au CNRS  
Directrice de l'UMR DICE



Caterina Severino  
Professeur SciencesPo Aix/ UMR DICE  
Directrice-adjointe de l'UMR DICE